

L'an deux mille vingt et un, le 15 septembre 2021 à 19 heures, le Conseil Municipal au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Corinne DUBOIS, Maire, en suite de convocation en date du 8 septembre 2021 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents :

Mme Corinne DUBOIS, Maire, Mr Michel LEMPREUR, Mme Marie-Pierre HERMANT, Adjoints, Mr Benoît HERBIN, Mme Sandra DUSAUTOIR, Mr Bruno PETIT, Mme Isabelle BACQUET, Conseillers Délégués, Mme Nadine DELABRE, Mme Elisabeth OLRy, Mme Sarah GODART, Conseillers municipaux.

Absents excusés:

Mr Georges HOUZIAUX

Mr Jean-Bernard PRUVOST a donné pouvoir à Mme Elisabeth OLRy

Mr Franck BLONDIN

Mr Benoit OBRY a donné pouvoir à Mme Nadine DELABRE

Mme Bérénice VAN AUDEKERK a donné pouvoir à Mme Sandra DUSAUTOIR.

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes. Mme Sandra DUSAUTOIR est nommée secrétaire de séance. Le Compte-rendu de conseil du 1er juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

1. FINANCES

Mme la Maire informe que les tarifs de la société de restauration qui délivre les repas pour la cantine ont augmenté pour l'année 2021-2022 et propose de reporter cette augmentation à compter du 1^{er} janvier 2022.

Quotient familial	Tarif proposé en €/repas
QF ≤ 800	3,70
800 < QF ≤ 1500	3,85
QF ≥ 1500	4,00
Adulte	5,25

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition tarifaire.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Adhésion groupement de commandes FDE-GAZ

Suite à un courrier de la FDE du 4 août 2021, Mme la Maire informe que l'acte constitutif qui régit les conditions générales d'adhésion au groupement de commande FDE GAZ n'a pas été modifié depuis sa création. Pour faire face à une augmentation constante du nombre des membres et le développement des missions réalisées par la FDE 62, des modifications de l'acte constitutif sont nécessaires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes sur la base de ce nouvel acte constitutif.

2.2 Adhésion groupement de commandes défibrillateurs

Le conseil municipal avait accepté l'adhésion au groupement de commandes défibrillateurs en date du 9 avril 2021. Le conseil communautaire a acté la création du groupement de commandes défibrillateurs postérieurement, soit le 15 avril 2021. Afin de respecter la chronologie des étapes, il est demandé au conseil de reconformer son adhésion au groupement de commandes défibrillateurs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes pour la fourniture, l'installation et la maintenance de défibrillateurs automatisés externes (DAE).

3. POINT TRAVAUX

3.1 Les travaux des Abords de la Salle des Fêtes ne sont pas encore terminés et ENEDIS doit intervenir et vérifier la conformité des interventions de l'entreprise RAMERY. Dans l'attente le solde de subventions ne peut pas être sollicité.

3.2 Le devis des travaux de mise aux normes du clocher de l'église est validé. Nous attendons la réalisation des travaux pour fin octobre.

3.3 Le projet d'extension de l'accueil périscolaire est mis en suspens pour l'instant. La commission se réunira pour statuer sur le lancement de l'appel d'offres selon le contexte.

3.4 Les rideaux occultants ont été posés dans une salle de classe et la dépense définitive est nettement inférieure au budget 2021. La commission finances étudiera donc la possibilité d'équiper une autre classe.

3.5 Des devis sont en cours pour chiffrer la rénovation de voirie dans nos rues les plus impactées.

4. INFORMATIONS DIVERSES

Commission Solidarité/Cadre de Vie

Mme Sandra DUSAUTOIR informe que le programme de la Semaine Bleue se déroulera ainsi :

- Appels téléphoniques à partir du 30 septembre 2021
- Une trentaine de visites au domicile des aînés du 4 au 11 octobre 2021

Cette année, en concertation avec la Commission Affaires scolaires et dans un esprit intergénérationnel, les enfants de la cantine et de l'accueil périscolaire participeront à l'opération « un dessin = un sourire ». Ces dessins seront plastifiés et distribués à nos aînés lors des visites.

Commission Affaires scolaires/périscolaires/jeunesse

Mr Benoît HERBIN dresse le bilan de l'accueil de loisirs de cet été. Bilan positif avec une participation moyenne de 50 enfants/semaine sur toute la durée. Mr HERBIN remercie la commission Communication Numérique pour la mise en place du Blog qui a permis aux parents de suivre les activités de leurs enfants. Les inscriptions des familles devraient être davantage anticipées afin d'optimiser l'organisation des équipes.

Mme la Maire informe le conseil des problématiques de transport scolaire pour les collégiens et lycéens. Les services de la Région HDF ainsi que la compagnie sous-traitante ont été interpellés à plusieurs reprises par la Mairie. La Mairie incite également chaque parent à faire systématiquement remonter à la Région les incidents constatés.

Commission Communication/Numérique

Mr Bruno PETIT confirme que la Mairie changera de site internet en janvier 2022. Les prochaines permanences numériques reprendront courant octobre. Le taux d'équipement des foyers Izellois en Panneau Pocket est de 44%. Dans le dernier magazine Osartis MARQUION News 5 articles ont relaté les différentes actions Izelloises.

Commission Animation/Culture/Sport/Vie Associative

Mme Isabelle BACQUET rappelle que grâce au financement participatif, dans le cadre de la ligne THT, les associations Izelloises peuvent déposer leurs projets d'investissements sur la plateforme Ulule afin d'être soutenue financièrement par RTE.

Comité des Fêtes

Mme Isabelle BACQUET dresse un bilan positif des festivités du 14 juillet et du repas des aînés. Le concert de la Ste Cécile aura bien lieu cette année. La distribution de cadeaux de Noel concernera 123 enfants en 2021 et le comité des fêtes réfléchit à l'organisation possible pour la distribution des cadeaux dans le respect du protocole sanitaire.

Installation de restauration mobile

Mme la Maire informe que la Mairie a été sollicitée pour l'accueil de restaurations mobiles de type Food Truck ou frierie. Le conseil n'y est pas opposé mais il faudra une harmonisation cohérente sur les jours de présence entre tous les commerçants du village.

Parking du stade communal

Les travaux sont éligibles au PAP dans le cadre d'un cofinancement RTE. Une réflexion est ainsi menée depuis plusieurs mois sur l'aménagement d'un parking aux alentours du stade ainsi que la sécurisation des voies de circulation.

Police pluri-communale

Les maires des communes limitrophes ont été contactés pour participer à un groupe de travail sur l'éventualité de mise en place d'une police pluri-communale.

En l'absence d'autre question la séance est levée à 21 h.